

**DÉPARTEMENT DES PYRÉNÉES ORIENTALES
COMMUNE DE POLLESTRES**

**Extrait du
Registre des Délibérations du Conseil Municipal**

N° 2023_010

Nombre de Conseillers	En Exercice 27	Présents 20	Votants 27
Date de Convocation	30 mars 2023		
Séance du	5 avril 2023		
<p>Le Conseil Municipal de la commune de Pollestres, appelé à siéger régulièrement par l'envoi d'une convocation mentionnant l'ordre du jour, accompagnée d'une note explicative de synthèse sur les affaires soumises à délibération et adressée au moins CINQ jours francs avant la présente séance, s'est réuni à la Salle Démocratie, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles MORICONI, Maire,</p> <p>Etaient présents : J.Ch. MORICONI – Ch. QUEYRAT – J.Ch. VERGEYNST – A. CORDERO – G. CASAS – F. PLUJA – A. BERNARD – A. LOPEZ – J.M. THOBOIS – E. BREBION – D. CREN – V. GUILLEMIN – P. MARECHAUX – M. MARTIN – N. COLELLA – M. SANDRAS-MACH – P. WADIH – A. BAUER – A. LE MOIGNE – E. MARTIN</p> <p>Absents excusés ayant donné procuration : C. LEVY à F. PLUJA – J. BADIE à A. BAUER – P. DONOT à A. CORDERO – F. PORTELLA à J.Ch. MORICONI – T. RENARD à A. LOPEZ – C. BALDO à V. GUILLEMIN – H. BARBAROS à A. LOPEZ</p> <p>Absent excusé n'ayant pas donné de procuration : 0</p> <p>Secrétaire de séance : Alain CORDERO</p>			

OBJET : Aide financière exceptionnelle au FACECO pour soutenir les populations turques et syriennes

Lundi 6 février 2023, deux séismes de magnitude 7,8 et 7,5 ont frappé la Turquie et la Syrie, suivies de violentes secousses tout au long de la journée causant un lourd bilan humain : Plus de 33 000 personnes ont perdu la vie dans le séisme, plus de 80 000 personnes sont blessées et des milliers d'immeubles se sont effondrés.

Après ces récents, le conseil municipal de Pollestres marque son soutien au peuple turque et syrien en votant une aide financière exceptionnelle au fonds d'action extérieur des collectivités territoriales (FACECO) du centre de crise du ministère des Affaires étrangères et européennes (MAEE).

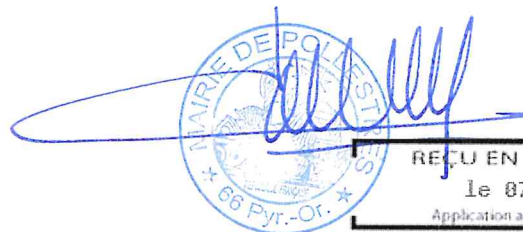
Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **APPROUVE** le versement d'une aide financière exceptionnelle d'un montant de mille euros (1 000 €) au FACECO pour soutenir les populations en détresse en Turquie et Syrie.

**AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
POUR EXTRAIT CONFORME**

Le Maire,
Jean-Charles MORICONI.

Mis en ligne le 11/04/2023



REÇU EN PREFECTURE

Le 07/04/2023

Application agréée E-legalite.com